

## **SYSTEME DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO**

### **PLAN CADRE DES NATIONS**

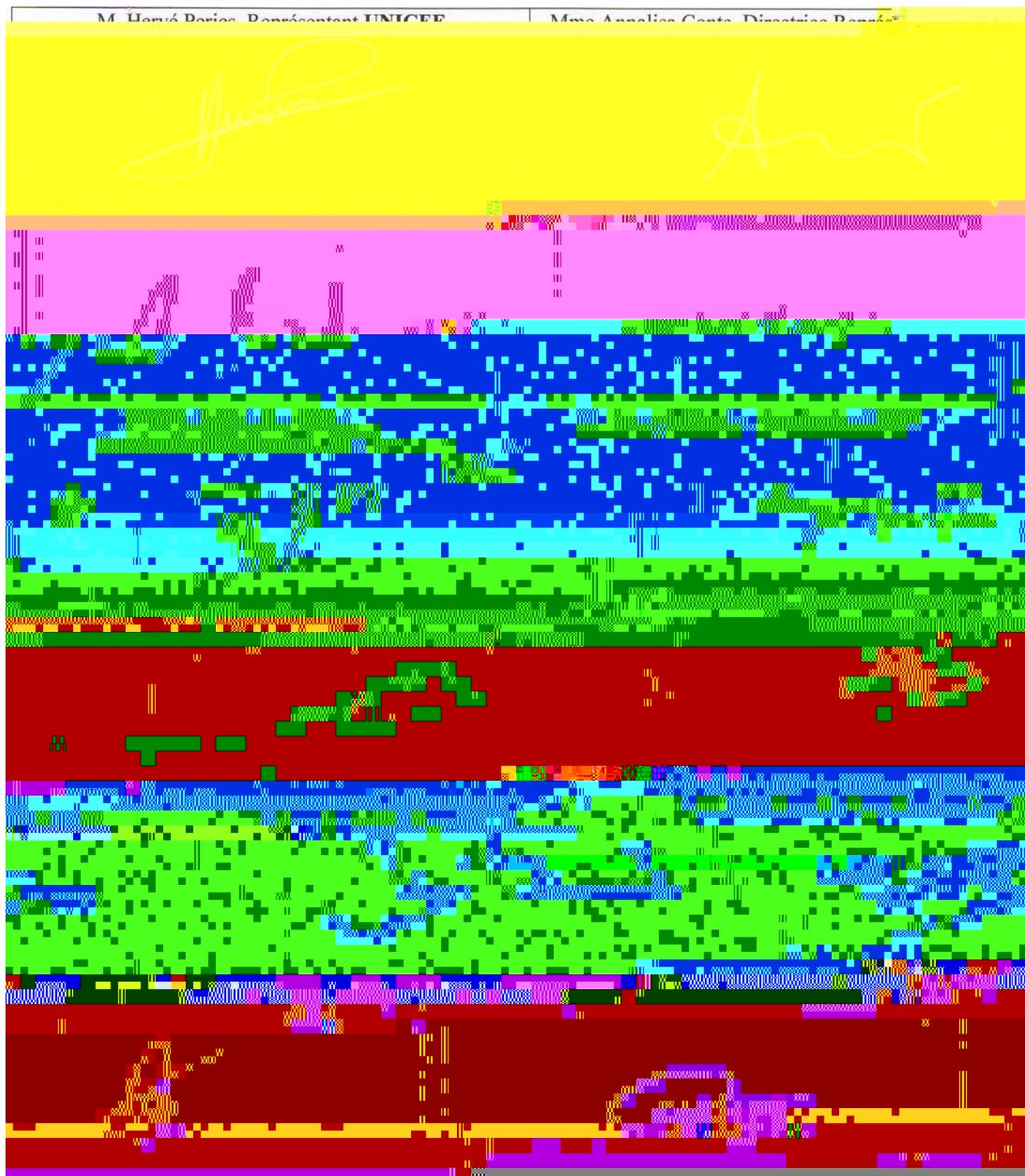
## AVANT PROPOS

Au cours de ces dernières décennies, le Burkina Faso a incontestablement enregistré des avancées significatives en matière de développement économique et de gouvernance. Depuis l'année 2000, avec l'adoption et la mise en œuvre du CSLP, le Burkina Faso a axé ses politiques publiques sur les programmes de réduction de la pauvreté. Au cours de la dernière décennie, malgré certaines insuffisances, le Burkina Faso a réalisé des progrès dans plusieurs domaines.

La croissance économique a été au rendez-vous, avec un taux moyen de croissance annuelle de 5%. Des programmes sectoriels ambitieux ont été engagés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et du VIH/SIDA et de la gouvernance. Mais cette croissance, relativement forte se situant au dessus de la moyenne des pays de la zone UEMOA, n'a pas permis de réduire considérablement la pauvreté qui touche encore aujourd'hui 43 % de la population et les déficits sociaux sont encore importants. L'impact des différentes crises énergétique, alimentaire et financière risquent d'annihiler les efforts entrepris par le Gouvernement et de compromettre l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015.

En réponse à ces multiples défis, le Gouvernement du Burkina Faso a engagé, dans le cadre du processus de révision du CSLP, un processus national d'élaboration d'un nouveau référentiel de développement appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable SCADD », basée sur les OMD, la vision prospective du Burkina Faso à l'horizon 2025, le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et la stratégie nationale d'accélération des OMD.

Une note conceptuelle de la SCADD, élaborée en février 2009, trace déjà les contours d'une vision ambitieuse et renouvelée du développement du pays inscrivant les futurs axes de développement dans un autre schéma de développement. Ce schéma articule la forte croissance économique fondée sur des leviers comme le développement du capital humain, la pro5(a deedaud).(ent etb2.23(acst\*0 T4xon, de fdév )3.3T 0 'ide fdi(a)7.s, le Bu lo



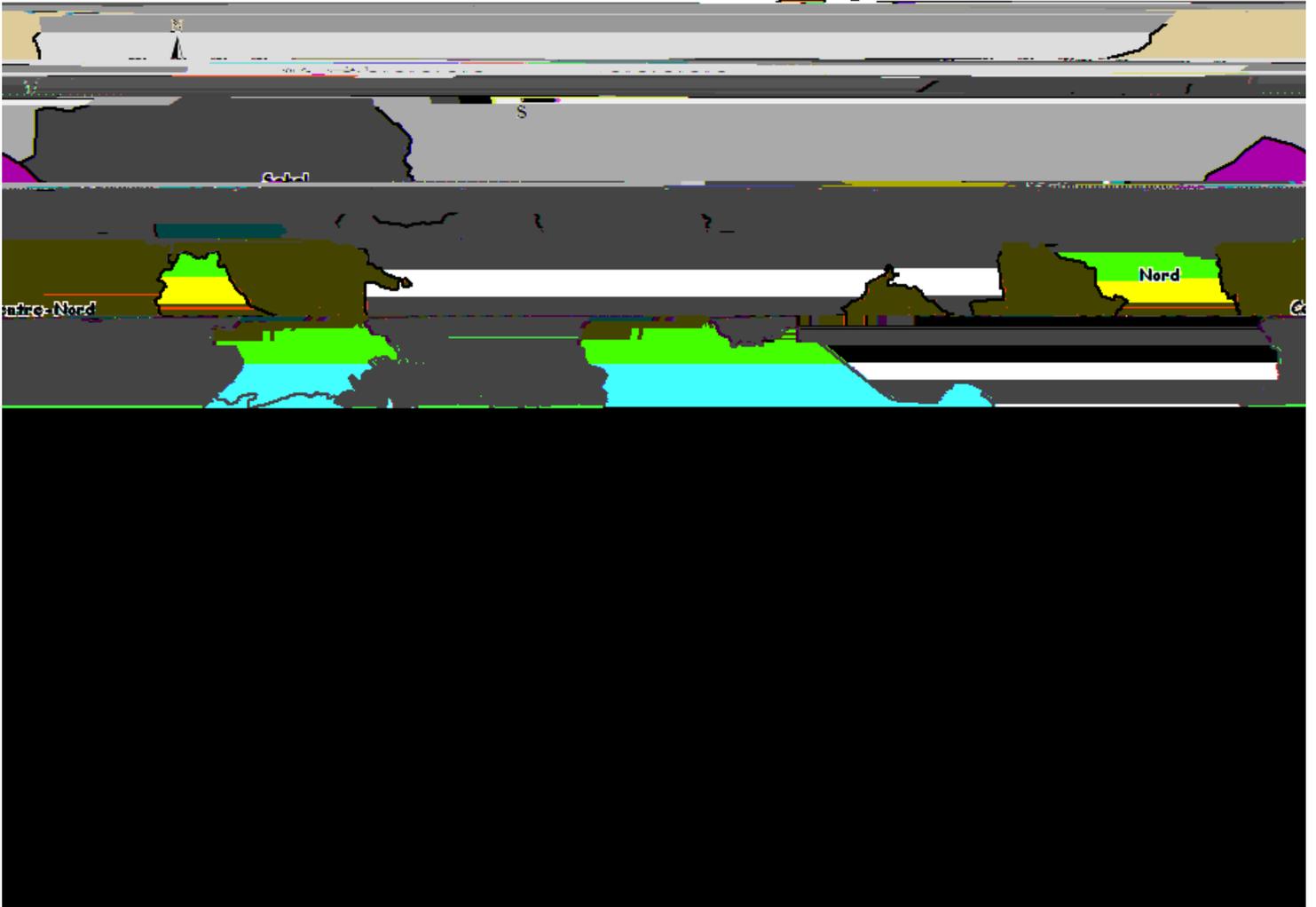
## ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenues
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
APD	Aide Publique au Développement
ARV	Anti-Rétro-Viraux
BIT	Bureau International du Travail
CDE	Convention relative au Droit de l'Enfant
CEB	Central Executive Board
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CINU	Centre d'informations des Nations Unies
CONAPO	Conseil National de la Population
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSLS	Cadre Stratégique de Lutte Contre le VIH/SIDA
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CST	Commission Sectorielle et Thématique
DaO	Delivering as One
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGEP	Direction Générale du Plan
DREP	Direction Générale de l'Economie et du Plan
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENIAM	Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition
EPU	

SNU	Système des Nations Unies
SP/CNLS	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida
SP/MAEP	Secrétariat Permanent du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
SSN	Système Statistique National
UAC	Unité d'Appui à la Coordination
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCT	United Nations Country Team (Equipe Pays des Nations Unies)
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNDOCO	United Nations Development Office for Coordination and Operations
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIDO	United Nations Industrial Organization
UNV	United Nation Volunteer
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

## TABLE DES MATIERES

ACRONYMES .....	4
TABLE DES MATIERES .....	4
VUE SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU BURKINA FASO.....	8
TABLEAU DE LA SITUATION DES OMD AU BURKINA FASO .....	9
1. 1. CONTEXTE NATIONAL .....	10
1.1.    PROGRES ET DEFIS DU BURKINA FASO .....	10
1.2.    PRIORITES NATIONALES.....	12
1. PROCESSUS D'ELABORATION DE L'UNDAF .....	13
2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SNU .....	15
3. PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS .....	16
4.1. EFFET 1 : LA CROISSANCE N.8.....S	





## TABLEAU DE LA SITUATION DES OMD AU BURKINA FASO<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Source : Rapport national provisoire sur les OMD, 2010

## 1. CONTEXTE NATIONAL

### 1.1. *Progrès et défis du Burkina Faso*

Le Burkina Faso est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 274 200 km<sup>2</sup>. Il est entouré au nord et à l'ouest par le Mali, au sud par le Benin, le Togo et le Ghana, à l'est par le Niger et au sud ouest par la Côte d'Ivoire. C'est un pays sahélien caractérisé par trois zones climatiques à savoir, sahélienne, nord soudanienne et sud soudanienne.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH de 2006), le pays compte 14 millions d'habitants dont 52% de femmes. Environ 77% vit en milieu rural et 46,6% a moins de 15 ans. Le pays connaît un fort taux d'accroissement démographique estimé à 3,1%. Les analyses démographiques indiquent deux progrès importants. Il s'agit de la baisse simultanée du taux de mortalité général (14,8 ‰ en 1996 et 11,8‰ en 2006) et du taux de fécondité (6,8 en 1996 et 6,2 en 2006). L'espérance de vie à la naissance est estimée à 56,7 ans (57,5 pour les femmes contre 55,8 pour les hommes).

L'émergence d'un environnement favorable aux réformes et à la mise en œuvre des actions de développement dans la durée a été facilitée par une relative stabilité politique depuis deux décennies.

Ainsi, entre 2000 et 2009, le pays a enregistré un taux de croissance annuelle moyen de 5 %. Malgré cette performance, l'économie demeure très peu diversifiée et fortement dépendante du secteur primaire qui contribue pour 30% à la formation du PIB et génère 80% des recettes d'exportations. L'économie burkinabé repose essentiellement sur l'agriculture qui est tributaire des aléas climatiques. Sa vulnérabilité est liée aux chocs exogènes, notamment le cours du coton, les prix de l'énergie, la fluctuation du dollar, les prix des denrées alimentaires<sup>2</sup> et les catastrophes naturelles. Cette situation s'est traduite par une baisse du taux de croissance qui est passé à 3,1% en 2009. En outre, les secteurs secondaire et tertiaire contribuent respectivement pour 25% et 45% à la formation du PIB. On observe une stagnation du secteur secondaire et une présune9(ndaide TD0.002288 )-5.5(a94 oduloppe grevaurs a et u

tranche d'âge de 15 à 49 ans. On note cependant que la prévalence est plus élevée chez les jeunes femmes (0,9%) que chez les jeunes hommes (0,5%) de 15 à 24 ans.

Le pays a réalisé des efforts pour progresser vers l'éducation primaire pour tous, avec un taux de scolarisation qui est

de tous les textes ratifiés par le Burkina Faso et dans le domaine de la lutte contre la corruption. Cette dernière se heurte encore à la résistance aux changements et à l'ineffectivité du système de sanctions malgré la mise en place de structures et instances de contrôle.

En dépit de la ratification des principales conventions internationales et de la mise en place de certains dispositifs nationaux y afférents, la pauvreté, la faiblesse de protection juridique, et les pesanteurs socioculturelles constituent des obstacles majeurs à la création effective d'un environnement protecteur pour l'enfant et la femme. La situation est encore marquée par le faible respect des droits des enfants dans plusieurs domaines : les pires formes de travail des enfants (travail dans les mines, travail domestique, traite), les enfants dans la rue, les enfants en conflit avec la loi, etc. La pratique de l'excision, en particulier chez les filles de moins de 15ans, et le mariage précoce demeurent des défis majeurs avec des prévalences respectivement de 28,1% en 2005 et de 52% en 2006.

Au niveau de la gouvernance locale, le processus de décentralisation du pays est en cours, avec la communalisation intégrale et la régionalisation se traduisant, en 2006, par la mise en place de l'ensemble des conseils régionaux et communaux. La contribution de ces entités à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité environnementale devrait être approfondie par le renforcement des capacités des acteurs et le transfert effectif des compétences et des ressources. Le processus de décentralisation est faiblement approprié tant par les administrations déconcentrées que par les élus locaux tandis que les populations sont très peu préparées à la gestion des affaires publiques locales.

En matière de gouvernance économique, plusieurs réformes structurelles touchant les administrations publiques et l'environnement du secteur privé ont été engagées pour desserrer les contraintes institutionnelles, juridiques, fiscales et économiques. Malgré ces efforts, le taux de pression fiscale se situe à 12,3 % du PIB en 2008 (contre 17 % pour la norme communautaire de l'UEMOA. Face à l'insuffisance des ressources internes, le budget de l'Etat est financé à 45% par l'aide publique au développement.

Le Gouvernement a entrepris des réformes pour assurer une meilleure gestion et la coordination de l'aide dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Actions d'Accra. Aussi, dans la perspective d'un meilleur alignement sur les priorités du pays et de la division du travail entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ces derniers ont mis en place depuis 2008 des groupes de travail pour conduire la phase préparatoire de la Stratégie Conjointe d'Assistance Pays (SCAP). Le SNU a participé dans les différents travaux préparatoires et les consultations tenues. Dans une optique d'alignement de la SCAP sur les futures priorités nationales de la SCADD, les PTF ont convenu de reprendre, sous le leadership du Gouvernement, le processus de la SCAP une fois la SCADD disponible. Au cours de ce processus, le SNU assurera la mise en cohérence de l'UNDAF 2011-2015 avec la SCAP.

Les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris concernent notamment : (i) en termes d'appropriation nationale, la formulation du Cadre Stratégique de Lu

vision ambitieuse et renouvelée du développement du pays inscrivant les futurs axes de développement dans un autre schéma de développement qui articule la forte croissance éc

le VIH, la Santé et l'Education des Filles. Cependant, les principaux obstacles rencontrés se résument à une dispersion des interventions et aux difficultés de suivi des effets de l'UNDAF dues à une faiblesse du système de suivi et évaluation.

L'actuel UNDAF a donc capitalisé toutes les meilleures pratiques, les nouveaux thèmes émergents et tiré les leçons du passé pour mieux apporter les réponses adéquates du SNU aux défis que le Burkina Faso doit relever les cinq prochaines années, à savoir 2011-2015.

*b) Principales étapes intermédiaires*

Atelier d'orientation stratégique (27, 28 et 29 mai 2009) cet atelier a connu la participation effective des agences du SNU (résidentes et non résidentes), et des partenaires nationaux. Il a été l'occasion de discuter entre autres, des défis nationaux contenus dans la note conceptuelle, de faire une analyse initiale des avantages comparatifs des agences du SNU et des futurs domaines prioritaires d'interventions du SNU. Des principales conclusions de cet atelier il convient de retenir le consensus pour un diagnostic national conjoint et l'engagement du SNU à appuyer des études thématiques

base des avantages comparatifs du SNU (plaidoyer, coordination, renforcement des capacités, appui conseil et technique pour le développement de politiques et stratégies, communication pour le développement, appui direct aux bénéficiaires), les trois effets de la note d'orientation de l'UNDAF 2011-2015 ont été confirmés par toutes les parties prenantes. Il s'agit de : (i) *croissance accélérée pro-pauvre* ; (ii) *relèvement du niveau du capital humain et* (iii) *Gouvernance plus efficace et respectueuse des droits humains et de l'équité du genre.*

#### e) *Groupe de lecture*

Un Groupe de Lecture interne au SNU a été mis en place à la suite de l'atelier de priorisation pour examiner et améliorer le draft du document de l'UNDAF selon les directives (prise en compte de l'approche droits humains, de la gestion axée sur les résultats, la dimension genre, etc.). Ce groupe a également assuré la cohérence de la matrice des résultats avec l'analyse du contexte national et les résultats attendus. La version améliorée du document, validée par l'UNCT a été transmise au Groupe de contrôle de qualité de l'UNDAF.

#### f) *Validation du document de l'UNDAF*

Après la prise en compte des commentaires du Groupe de contrôle de qualité de l'UNDAF et ceux des sièges des agences un atelier de validation du document de l'UNDAF a été organisé. Dernière étape du processus de formulation de l'UNDAF, elle a réuni encore une fois toutes les parties prenantes (Gouvernement, Société Civile, Assemblée Nationale, Secteur Privé, PTF,) pour une validation officielle du document final. Cette cérémonie a donné lieu à la signature officielle du document par le Ministère de l'Economie et des Finances et le Coordonnateur Résident du SNU.

### 3. ORIENTATIONS STRATEGIQUES <sup>6</sup> DU SNU

Trois domaines de coopération prioritaires ont été retenues pour l'UNDAF 2011-2015: (i) *croissance accélérée et développement durable* ; (ii) *développement du capital humain* ; et (iii) *et efficacité de la gouvernance*.

Le SNU se positionnera non seulement dans les domaines où son assistance a eu des résultats reconnus au cours du cycle 2006-2010 et nécessitant une consolidation mais aussi par rapport à de nouveaux défis du pays où il a des avantages comparatifs. Il s'agit notamment de : (i) *l'éducation de qualité pour tous* ; (ii) *la réduction de la mortalité infantile et maternelle* (iii) *la lutte contre le VIH/SIDA* ; (iv) *le développement et la gestion stratégiques et opérationnelles des politiques publiques* ; (v) *la gouvernance* ; (vi) *la préparation et la réponse aux urgences et catastrophes naturelles* ; (vii) *les changements climatiques, et* (viii) *la protection sociale des groupes vulnérables.*

Ainsi, à travers le nouveau cadre de coopération, le SNU prendra en compte certains fondamentaux du développement que sont :

- L'impact des changements climatiques, le développement durable et les questions du secteur agricole travers des programmes innovants sur l'atténuation de la dégradation des ressources. Le SNU accompagnera le gouvernement pour développer des outils et des mécanismes pour une meilleure intégration des paramètres environnementaux dans les politiques, plans et stratégies nationales ainsi que des actions porteuses d'effets sur la réduction de la pauvreté;
- L'intégration des questions de population dans les politiques, plans et programmes nationaux de développement en mettant l'accent sur la da53 TDales

- 5

- L'approfondissement et l'efficacité de la gouvernance en accompagnant le gouvernement dans les fonctions stratégiques (planification et coordination des politiques sectorielles) et opérationnelles (système de programmation et OMD) du développement ainsi que la lutte contre la corruption selon une vision intégrale de la transparence et l'exigence de la culture de rendre compte de la gestion annuelle des affaires publiques ;
- L'efficacité de l'aide publique au développement à travers la participation au dialogue national et à des mécanismes assurant la prévisibilité des financements internes et externes pour l'accélération du processus d'atteinte des OMD.

Le SNU jouera également un rôle important dans le renforcement du Système Statistique National en vue de rendre disponible les données nécessaires à la formulation, la mise en œuvre, le suivi évaluation des politiques et programmes de développement mais aussi de créer les conditions favorables pour un meilleur suivi de la SCADD et aussi garantir l'évaluation efficace de l'atteinte des OMD d'ici 2015 au Burkina Faso.

Un accent sera également mis sur les questions transversales suivantes :

- **Le Genre** (équité et égalité entre les sexes) notamment, le statut de la femme dans la santé de la reproduction y compris la santé maternelle et infantile, son accès à la terre, à l'éducation, aux services sociaux et économiques ainsi qu'aux sphères de décisions. L'intégration des questions du genre dans les politiques et programmes sectoriels sera accompagnée par l'appui à l'



responsabilisation dans le nouveau paradigme de développement qui sera enclenché au cours des cinq prochaines années.

***4.1. Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre***

L'effet UNDAF 1 « la croissance économique accélérée est durable

accélérée et de promotion d'un développement durable. Il permettra également de réduire la vulnérabilité des populations face aux crises et catastrophes naturelles.

#### ***4.2. Effet 2 : La qualité du capital humain est améliorée***

L'effet UNDAF 2 « La qualité du capital humain est améliorée » traduit la contribution du SNU à la réalisation de l'axe national intitulé «

entre autres à maintenir le bon niveau de couverture vaccinale chez les enfants et les femmes, à combattre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans, renforcer la nutrition des femmes enceintes et mères allaitantes, à renforcer les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et à lutter contre les maladies les plus meurtrières, notamment le paludisme et les maladies à potentiel épidémique. Un accent sera mis dans l'appui aux interventions à gain rapide et aux systèmes de prise en charge communautaire. L'offre de services de santé sexuelle et de la reproduction pour les jeunes et les adolescents sera renforcée conjointement à l'augmentation de la demande. En particulier des actions visant la promotion de la planification familiale et l'augmentation de la prévalence contraceptive (disponibilité et promotion de l'utilisation des contraceptifs) seront renforcées. Le SNU contribuera aussi à agir sur d'autres déterminants clés de la santé comme le droit à la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ces interventions seront effectuées conformément au Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).

Le SNU poursuivra la mise en œuvre du programme conjoint VIH/SIDA. Ses interventions seront complémentaires à celles des autres PTF à travers le panier commun VIH/SIDA. Dans ce cadre, le SNU contribuera à la mise en œuvre du cadre Stratégique de Lutte contre le SIDA (CSLS 2011-2015) en vue de l'atteinte des objectifs de l'Accès Universel. Plus précisément, les actions porteront sur la consolidation de la tendance à la baisse du taux national de prévalence, avec comme priorité une concentration plus marquée sur les interventions de prévention visant les populations les plus vulnérables et à risques et l'amélioration d'un environnement social prenant en compte les questions liées à la stigmatisation. A cela s'ajoute l'intensification des actions de Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME) du VIH/SIDA et la communication pour le changement de comportement en direction des jeunes. Il s'agira aussi d'accompagner le développement de mécanismes décentralisés pour la coordination, la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la réponse. Le renforcement du plaidoyer tout en établissant d'autres passerelles avec

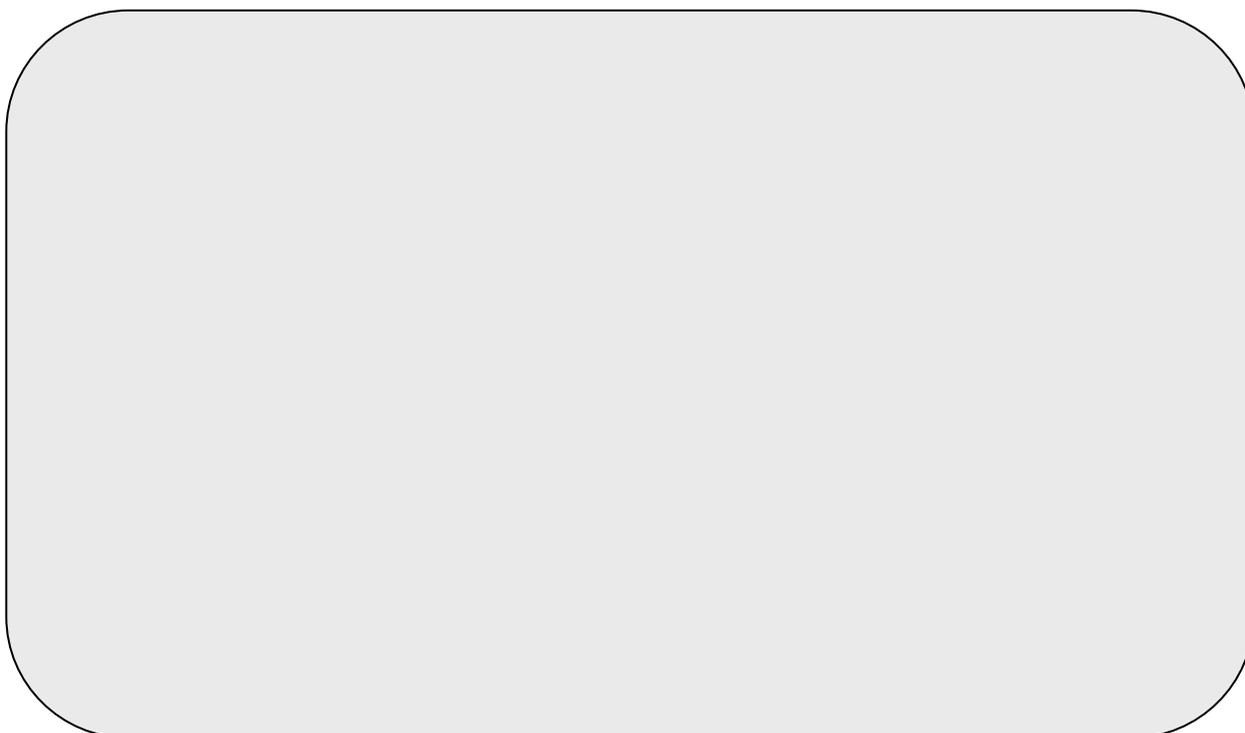


du Bien Etre des Enfants (CADBE) et la Charte Africaine de la Jeunesse. Le plaidoyer sera intensifié pour une application effective des textes ratifiés par le Burkina Faso.

En matière de genre, le SNU intensifiera ses actions pour l'opérationnalisation du Plan d'actions de la Politique Nationale Genre avec une attention particulière surtout contre les violences faites aux femmes en lien avec la campagne du Secrétaire Général de l'ONU sur les violences à l'égard des femmes. Pour ce faire, il accentuera le plaidoyer pour la prise en compte de l'égalité de genre et l'émancipation de la femme dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques, stratégies et programmes de développement. En lien avec le produit 5 de l'effet UNDAF 1 à savoir : Les capacités du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion dans les délais des données désagrégées par sexe dans les différents secteurs. La réalisation de l'ODD 5 à travers les réponses aux défis de développement du pays sera soutenue par le SNU. Enfin l'appui coordonné du SNU à la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) se fera à travers un programme conjoint genre qui sera un cadre fédérateur de toutes les initiatives du SNU en cours en matière de genre (Lutte contre les violences faites aux femmes, Lutte contre les mutilations génitales féminines).

Le SNU soutiendra également la dynamique d'affirmation des nouveaux pouvoirs locaux et régionaux dans le cadre du processus de décentralisation qui sera approfondi et amélioré le système de délivrance de services publics locaux de base de qualité. Certaines actions viseront le renforcement des économies locales et régionales au niveau de certaines localités à travers le renforcement des capacités de programmation et de maîtrise d'ouvrage locale des régions et des communes. Le renforcement des capacités sera réalisé auprès des communautés de base dans le cadre de la promotion de la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques et du développement local. Dans ce cadre, le SNU envisage la mise en œuvre d'un programme intégré de développement local pour lutter contre la pauvreté dans des zones géographiques où plusieurs agences interviennent déjà. Une expérience pilote sera faite dans la Boucle du Mouhoun dans la première moitié du cycle. Cette démarche vise à créer plus de synergie et de complémentarité entre les interventions des agences en vue de plus d'impact dans le milieu. Ce programme intégré prendra en compte à la fois, les questions de santé, de l'enfant, des femmes, des jeunes, d'accès aux outils de financement, de participation des populations, etc.

Enfin l'UNDAF appuiera tout le processus de consolidation du dispositif technique et organisationnel de la Déclaration de Paris en vue d'améliorer l'efficacité de l'APD. Ses actions stratégiques porteront sur l'amélioration des mécanismes de gestion de l'APD, la qualité de dialogue entre Gouvernement et PTF et la mobilisation des ressources pour le financement de la SCADD.



## 5. TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES CONJOINTS ET PROGRAMMES INTEGRES

Au cours de la mise en œuvre de l'UNDAF, les programmes

actions conjointes de **renforcement de capacités** seront initiées, de même des mesures d'accompagnement pour une meilleure efficacité du système national de gestion des finances publiques devront être prises.

\* Le SNU renforcera également l'approche programme et améliorera sa participation dans les paniers communs sectoriels existants (Education, Santé, VIH/SIDA, Genre). Cette participation devra se faire sur la base de mécanismes et de modalités harmonisés appuyés par UNDOCO. Dans les approches sectorielles, le SNU mettra à profit ses avantages comparatifs en matière de plaidoyer, d'appui conseils pour le renforcement des politiques ~~et~~ stratégies et capacités nationales

\* Le SNU mettra un accent particulier sur le **partenariat et la coordination** des acteurs afin de renforcer la **synergie des interventions** et d'avoir plus d'impact. Le partenariat sera approfondi avec la société civile, le secteur privé, l'administration centrale et locale ainsi qu'avec les institutions de recherche et de formation.

\* Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, le SNU continuera à renforcer son **partenariat stratégique** avec les autres PTF du Burkina à travers les cadres de concertation sectoriels existants (l'organisation des PTF a connu un changement en 2009 avec la mise en place d'une TROIKA qui représente les PTF dans les dialogues de politiques avec le Gouvernement). De plus, le SNU assurera sa participation dans l'élaboration de la Stratégie Conjointe

Le comité est l'instance de discussion des questions programmatiques d'intérêt commun sans oublier les questions transversales. Il regroupe toutes les agences et celles-ci doivent créer toutes les conditions pour garantir la qualité et l'efficacité des groupes de travail au niveau technique.

Les *Groupes de Travail* internes au SNU ont pour mission de suivre les progrès vers l'atteinte des effets UNDAF et de proposer des solutions pour améliorer l'exécution, la coordination et la performance de différents programmes. Ils représentent également des instances de rencontre et d'échange et de coordination de la contribution du SNU à la mise en œuvre de la SCADD. Trois groupes de travail seront donc mis en place :

- Groupe de Travail Croissance accélérée pro-pauvre
- Groupe de Travail Capital Humain
- Groupe de Travail Gouvernance

La flexibilité est donnée aux différents groupes de travail d'envisager une organisation interne autour des questions spécifiques avec la désignation d'un point focal qui représentera le SNU dans les cadres de concertations sectorielles nationales. Ce dispositif va s'aligner progressivement sur les cadres de concertation sectoriels de la SCADD. Le PNUD, appuyé par l'UNICEF pourrait assurer la présidence du Comité Programme.

### 7.3.2. Comité Opérations

Son rôle est d'assurer une gestion efficace des moyens opérationnels du SNU en vue de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer l'exécution des programmes et d'assurer la gestion des services communs des agences. Le comité assurera également son rôle de forum d'échanges et de partage d'expériences sur les problèmes d'opérations que rencontre individuellement chaque agence. Il devrait davantage développer des initiatives pour une réelle harmonisation et simplification des procédures dans l'esprit du « Delivering as one ». Au regard de ses avantages comparatifs traditionnels le PNUD assurera la présidence du comité avec l'appui de l'UNICEF.

### 7.3.3. Comité Information et Communication

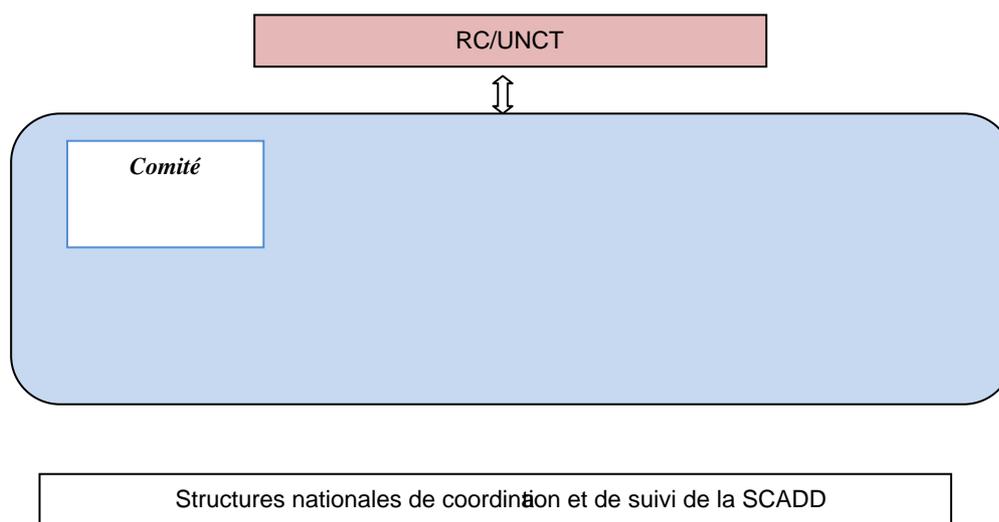
Le comité Information et Communication contribuera à travers une stratégie de communication adéquate, à assurer efficacement l'information, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du développement en vue de susciter leur adhésion et de faciliter l'appropriation du processus UNDAF. Au regard de la transversalité de sa fonction, il travaillera en collaboration avec le comité programme. Les objectifs visent à :

Promouvoir la visibilité du mandat et de la contribution stratégique du SNU à la réalisation des priorités nationales et à l'atteinte des OMD ;

Promouvoir la communication pour le développement par rapport à plusieurs questions comme l'environnement, le genre, les droits humains, les adaptations aux changements climatiques, défis démographiques, etc.

Diffuser et disséminer les meilleures pratiques de développement et de changements de comportements.

Informar et sensibiliser le personnel des Nations Unies et tous partenaires sur le « Delivering as one ».



Groupe de Travail Croissance accélérée et pro-pauvre

Groupe de Travail Capital Humain

Groupe de Travail Gouvernance

## 8. SUIVI ET EVALUATION

### 8.1. Leçons apprises du suivi évaluation de l'UNDAF 2006-2010

Une des faiblesses relevées au cours de la mise en œuvre de l'UNDAF 2006-2010 est liée au dispositif du suivi et évaluation. En effet, plusieurs indicateurs de l'UNDAF 2006-2010 n'ont pas été renseignés, faute de données appropriées fournies par les dispositifs nationaux de suivi évaluation. Le suivi évaluation des programmes du SNU est tributaire des forces et des faiblesses des dispositifs nationaux de suivi évaluation. Le système statistique national présente quatre principales contraintes pour le suivi évaluation de l'UNDAF :

***Le niveau de représentativité géographique des enquêtes auprès des ménages s'arrête à la région ou à la province***, avec des implications sur les désagréments statistiques disponibles (national, régional, par milieu, par sexe, par quintile, par âge, par groupes socioéconomiques à partir des données d'enquête) ;

***La contrainte de calendrier statistique*** influe sur la disponibilité temporelle des données et des indicateurs. Les annuaires statistiques de santé et d'éducation sont produits annuellement, de même que les enquêtes QUIBB et EPA. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages fournissant des données sur la pauvreté monétaire ont une périodicité de 5 ans dont les éditions passées ont été réalisées en 1994, 1998, 2003 et 2009. Les enquêtes démographiques et de santé (EDS) déjà réalisées en 1993, 1998 et 2003 se produisent généralement tous les cinq (5) ans. Le recensement général de la population de l'habitation (RGPH) réalisé en 1975, 1985, 1996 et 2006 intervient généralement tous les dix (10) ans. A cela s'ajoutent plusieurs enquêtes spécifiques. Une difficulté additionnelle est la difficulté à comparer les mesures de certains indicateurs provenant d'enquêtes utilisant des méthodologies différentes (par exemple, les données de mortalité entre les recensements et les EDS) ;

***La sous exploitation des données produites***, nécessite une amélioration de la communication entre le SNU et les dispositifs nationaux de suivi évaluation sur les besoins en indicateurs, la mise en place de mécanismes d'appui pour lever les contraintes en vue d'assurer la production de tous les indicateurs ;

***L'absence de certaines variables pertinentes dans les bases de données***, nécessite un effort d'intégration de certaines variables spécifiques lors de l'élaboration des questionnaires de différentes enquêtes.

## ***8.2. Le dispositif du système de suivi-évaluation de l'UNDAF 2011-2015***

Fort des leçons apprises de l'ancien UNDAF, le système de suivi-évaluation du nouveau cadre de coopération du SNU visera le renforcement des dispositifs nationaux de suivi évaluation. A ce titre, comme mentionné au niveau de l'Effet UNDAF 1, le SNU apportera un appui pour le développement

### 8.3. Principaux instruments de suivi et évaluation

Le suivi de mise en œuvre de l'UNDAF reposera sur les instruments suivants :

- Plan de travail annuel des agences
- Un tableau de bord annuel des indicateurs ;
- Rapport annuel des agences
- Revue annuelle d'UNDAF ;
- Evaluation indépendante.

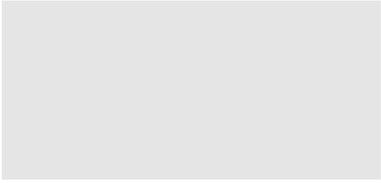
Activités	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4																
Plan de travail annuel des agences																				

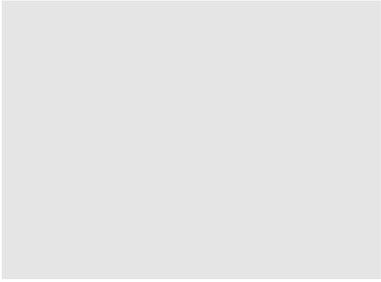


## ANNEXES : MATRICE DES RESULTATS ET DE SUIVI-EVALUATION

Priorité nationale : Consolidation de l'économie et accélération du rythme de la croissance					
	Indicateur, Baseline, cible,	Moyen de vérification	Hypothèses et risques	Rôles partenaires	Ressources Indicatives USD
<b>Effet UNDAF 1 : la croissance économique accélérée est durable et pro pauvre</b>	Incidence de pauvreté (désagrégés par région, par milieu de résidence, par sexe, quintile, par groupe socioéconomique, par groupe spécifique d'intérêt)	Comptes Nationaux (INSD)	<p><b>Risques</b> : (1) chocs exogènes (aléas climatiques, cours des matières premières, cours de l'énergie, fluctuations des changes, crises énergétiques, financières, alimentaires et économiques.), (2) Instabilité politique au plan national et sous régional, (3) non disponibilité ou disponibilité tardive des données.</p>		TOTAL : 79.880.000
			<p><b>Hypothèses</b> : (1) Existence et mise en œuvre de politiques publiques pertinentes de soutien à la croissance pro pauvre (2) la croissance est accélérée ; (3) Disponibilité de ressources techniques et financières (4) volonté politique maintenue</p>		<p>FAO : 21.500.000 OMS : 500.000 OIT : 2.457.000-4.2 3(at)4(i) -0.00 -1 de soutien à la croissance pro pauvre cours de l'énergie,</p>

	Id1.1.2 Proportion de budgets – programmes opérationnels : Baseline (0%), Cible (100%).	Rapports MEF et autres Ministères sectoriels		<p><u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation</p> <p><u>Autres Partenaires</u>(Bi et multilatéraux) : appui financier</p> <p><u>Société Civile</u>: Veille et plaidoyer</p>
<i>Produit 1.2: Les capacités nationales d'intégration de la problématique population / développement sont renforcées</i>	Id 1.2.1 : Proportion du budget de l'Etat consacrée au Programme national de Planification Familiale : Baseline (0), Cible ( ?).	Rapports d'activités du CONAPO et des Agences du SNU		<p><u>OMS, PNUD, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier</p> <p><u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation</p> <p><u>Autres Partenaires</u>(Bi et multilatéraux) : appui financier</p> <p><u>Société Civile</u>: Veille et plaidoyer</p>
	Id 1.2.3 : Proportion de politiques/ programmes prenant en compte les défis démographiques Baseline (0), Cible ( ?).	Rapports d'activités du CONAPO et des Agences spécialisées du SNU		
<i>Produit 1.3 : Les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ont davantage accès aux marchés, à un emploi décent, aux services énergétiques (nouveaux et renouvelables), aux crédits et entreprennent des AGR rentables.</i>	Id 1.3.1. Proportion de demandes de crédits satisfaite (femme, jeune, région, milieu de réside			





Priorité nationale : *la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le d*

	communautaire (désagrégé par région) : Baseline ( ?) Cible ( ?)	Ministère de la Sante/DGISS		multilatéraux) : appui financier
	Id 2.1.4 Pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre des SONU (désagrégé par région) : Baseline ( ?), Cible ( ?).	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS		<u>Société Civile/OBC</u> : plaidoyer

	Id2.2.7 Taux d'accès de la population à l'assainissement Baseline ( ): Cible ( )	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		
<p><i>Produit 2.3 : Les acteurs publics, privés, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH.</i></p>	<p>Id 2.3.1. Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de TME.</p> <p>Baseline ( ?) Cible (à harmoniser avec celui du nouveau cadre stratégique de lutte contre le sida 2011-2015)</p> <p>Id 2.3.2 Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 an</p>	<p>Rapport annuel du Département de la Santé de la Famille (DSF) du Ministère de la Santé</p>		<p><u>FAO, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier</p> <p><u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation</p> <p><u>Autres Partenaires</u>(Bi et multilatéraux) : appui financier</p> <p><u>Société Civile/ OBC</u>: plaidoyer, communication pour le changement de comportement et mise en œuvre</p>

	Id2.3.4 Pourcentage des formations sanitaires disposant des capacités et des services de pour la prise en charge et le traitement des personnes vivant avec le VIH/SIDA Baseline (0 en 2009), Cible ( ?).	Rapport UNGASS ; Rapport de l'accès universel ; Bilan général de la mise en œuvre du Plan national multisectoriel Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			
	Id2.3.5 Pourcentage de lieux de travail disposant de politique et programme de prise en charge et de traitement des travailleurs vivant avec le VIH/SIDA Baseline ( ?) Cible ( ?)				
<i>Produit 2.4 : Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité.</i>	Id2.4.1 Nombre d'élèves du préscolaire, du primaire fréquentant les classes construites et équipées grâce à l'appui du SNU (désagrégé par sexe) : Préscolaire : Baseline (8,000), Cible (10,000) Primaire : Baseline (38,000) ; Cible : (70,000)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA		<u>ONU-HABITAT, PAM, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF :</u> Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id2.4.2 Nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, grâce à l'appui du SNU : Baseline (57), Cible (85).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA		<u>Institutions Nationales :</u> Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation  <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier	
	Id2.4.3 Pourcentage d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement secondaire utilisant les curricula avec des thèmes émergents Structures préscolaires: Baseline (0%) cible (50%) Ecoles primaires : Baseline (10%) Cible (100%) Etablissements secondaires : Baseline (5%) Cible (60%)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA		<u>Société Civile/ OBC:</u> plaidoyer, communication pour le changement de comportement et mise en œuvre	

	Id2.4.4 Taux de couverture des besoins en cantines scolaires du primaire (désagrégé par région) Baseline ( ?) Cible ( ?)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA			
<i>Produit 2.5 : Un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel</i>	Id2.5.1 Plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale disponible : <i>Baseline (à déterminer), Cible (Plan d'action adopté en fin 2011 et mis en œuvre à partir de 2012)</i>	Document de Plan d'action national ; Rapport d'activités		<u>BIT, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF :</u> Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id2.5.2 Pourcentage de la population couverte par les dispositifs de protection sociale : <i>Baseline (à déterminer), Cible (20 % en 2015).</i>	Enquête spécifique ou insertion de cette question dans le QUIBB annuel (SNU et INSD)		<u>Institutions Nationales :</u> Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation  <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier	
	Id2.5.3 Pourcentage des enfants vulnérables (enfants en conflit avec la loi, enfants vivant dans la rue,			<u>Société Civile/ OBC:</u> plaidoyer et mise en œuvre	

Priorité nationale : *la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le développement des infrastructures économiques, la promotion de la gouvernance et le développement local*

*Produit 3.2 La participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique par les communautés, les OSC, les femmes et les jeunes sont renforcés*

Id3.2.1. Nombre d'initiatives développées ou appuyées par le SNU pour la participation des communautés au contrôle de

*Produit 3.4 Les mécanismes et les capacités d'utilisation des outils d'analyse du genre et de sa prise en compte dans les politiques et programmes de développement sont renforcés*

Id .3.4.1. Nombre de politiques et programmes sectoriels intégrant la dimension genre selon le guide d'élaboration des politiques sectorielles et sur la base des outils d'intégration du genre par secteur

Rapports des réunions du CCG,  
Notes techniques à titre